

LE DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE PARDON AU CONJOINT

SOMMAIRE

- *L'importance capitale du pardon*.....p.1
- *Le pardon est nécessaire*.....p.3
- *Source et exigence du pardon*.....p.5
- *L'aide du sacrement de réconciliation*.....p.8
- *Étapes sur le chemin du pardon*.....p.9
- *Prière pour exprimer mon pardon à mon époux séparé ou divorcé*.....p.13
- *Prière pour exprimer mon pardon à mon épouse séparée ou divorcée*...p.15

Dans cette cinquième étape du parcours pour les catholiques séparés, divorcés, vivant seuls, nous arrivons à un tournant. Dans les premières étapes, nous nous sommes occupés d'abord de nous : nous avons présenté notre misère à la miséricorde du Seigneur ; nous avons déposé toutes nos souffrances sur la croix de Jésus dans le mystère de sa passion ; nous avons commencé un chemin de guérison par rapport à nos blessures, y compris par rapport aux blessures profondes héritées des mauvaises relations avec nos parents ; et nous avons présenté au Seigneur tous nos péchés pour être libérés de ceux-ci et de la culpabilité.

À partir de maintenant, nous allons considérer notre relation avec notre conjoint séparé ou divorcé, pour nous situer en vérité devant lui sous le regard de Dieu.

Or le premier appel que nous lançent Jésus et l'Église, c'est l'appel au **pardon**. Nous avons reçu nous-mêmes le pardon de Dieu, en nous exposant à sa miséricorde (1^{ère} étape) et en confessant nos péchés (4^{ème} étape). Et nous avons entendu l'appel à pardonner à notre offensé en méditant la Passion de Jésus, durant laquelle le Seigneur a pardonné leurs fautes à tous ceux qui l'avaient offensé (2^{ème} étape) ; puis en évoquant les blessures affectives, dont le pardon est le meilleur remède (3^{ème} étape) ; ou encore en évoquant le droit de séparation en cas d'adultère ou de violence, droit qui s'accompagnait d'un appel au pardon, et si possible à la réconciliation (4^{ème} étape).

L'importance capitale du pardon

Pour comprendre combien le pardon est essentiel pour un chrétien, il faut revenir au dessein de Dieu à l'origine.

Lorsque Dieu a créé l'homme et la femme, il a voulu qu'ils vivent une communion d'amour parfaite avec lui et entre eux – ce que l'on appelle l'alliance primordiale. (Cf. sur ce site à l'onglet MARIAGE, *Le sacrement du mariage, Ép 5, I.*)

Malheureusement, trompés par Satan, l'homme et la femme ont commis le péché originel, dont les conséquences ont été désastreuses : la communion avec Dieu a été rompue durablement, et la communion dans le couple gravement altérée (cf. *ibid.* II).

Mais le désir de Dieu de vivre la communion avec les hommes, de faire Alliance avec eux, ce désir n'a pas changé. Dieu a d'abord fait Alliance avec les Hébreux, et, après une longue préparation, il a envoyé son propre Fils réaliser l'Alliance nouvelle et éternelle avec l'humanité. Or comment cela s'est-il réalisé ? Jésus, l'Époux, a pris sur lui toutes les infidélités et toutes les offenses de sa fiancée, Israël ; il a versé son sang sur la croix pour en

obtenir le pardon du Père, et a ainsi inauguré la Nouvelle Alliance : tous ceux qui accueillent son pardon gratuit sont réconciliés avec le Père et entrent dans cette Alliance éternelle (cf. ibid. III). Sans le pardon, cela n'aurait pas été possible, et l'humanité serait encore plongée irrémédiablement dans le péché !

Comme le mariage catholique est le sacrement de cette Alliance entre le Christ et l'Église, les époux doivent imiter Jésus, aimer jusqu'au bout, et, par-delà la séparation, accorder leur pardon à leur conjoint en vue de leur réconciliation, au moins dans les cœurs.

C'est pourquoi Jésus nous commande de pardonner. Par exemple, dans le Notre Père il nous invite à demander :

« 12 Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs.

13 Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Mal.

14 Car si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi.

15 Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père non plus ne pardonnera pas vos fautes. » (Mt 6, 12-15)

Remarquons l'insistance de Jésus : il subordonne le pardon de Dieu à notre pardon à nos offenseurs, quels qu'ils soient, et quelle que soit l'offense ! C'est une interpellation directe aux séparés ou divorcés qui ont parfois tant de mal à pardonner que certains ne peuvent plus réciter le Notre Père en vérité !

Le refus de pardon, implicite ou explicite, fait le jeu du diable (« diabolos » signifie « diviseur ») et signe la victoire de l'ennemi de Dieu, acharné à détruire l'œuvre de Dieu, en premier lieu le couple et la famille. C'est pourquoi, après la demande du pardon, Jésus nous invite aussitôt à demander au Père : « Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Mal. » (Mt 6,13)

Cette exigence de pardonner est si importante que Jésus y revient dans son discours sur la vie communautaire, en Matthieu 18 :

21 Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? »

22 Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois. » (Mt 18,21-22)

Ce qui est vrai pour la vie dans la communauté ecclésiale, l'est tout autant pour la vie dans la communauté familiale, « petite église domestique », selon l'expression du Concile Vatican II (*Lumen gentium* 11) reprise par saint Jean-Paul II (*Familiaris consortio* 21).

Les catholiques séparés ou divorcés doivent donc un jour entendre l'appel au pardon à leur conjoint, et cela leur apportera une vraie libération et une grande joie. C'est ce qu'a vécu Marie, que j'ai rencontrée il y a quelques années, et que j'ai invitée à s'ouvrir au pardon. Abandonnée par son mari depuis quatorze ans, elle avait cherché jusque-là à se relever de son épreuve en oubliant son mari. Un peu plus tard elle m'a adressé cet émouvant témoignage :

« Avec le recul du temps, notre rencontre me semble faire partie des chemins du Seigneur. Il m'est difficile de raconter ce qui s'est produit à la suite de cette rencontre. D'abord révolte. Envie de crier, de dire non ; puisque tout est fini, à quoi bon ?

« Et puis conversion, dans ce qu'elle peut avoir parfois de plus brutal ; comme pour Paul, le futur apôtre foudroyé sur place. Oui, conversion, car Dieu était là.

« Et la première exigence, la plus urgente, le pardon. Oui, admettre le pardon ; et après des refus violents, pouvoir enfin pardonner dans la prière, porter dans la prière le mari qui nous a tous abandonnés.

« Oh, quelle blessure profondément rouverte ! Mais si Dieu blesse, il guérit ; et j'ai compris alors qu'est bonne la blessure qui saigne d'amour, plutôt que celle qui saigne avec haine et rancœur. Abandon total à Dieu, dépouillement de tout ce qui est soi, mort à soi-même afin de pouvoir porter dans la prière l'insupportable, le cri de la douleur ; offrir à Dieu ce qu'il y a de plus douloureux.

« La paix revenue, c'était un pas franchi, une marche gravie sur la montagne. »

Ce témoignage illustre l'essentiel de ce que je voudrais souligner : le pardon est nécessaire ; l'oubli masque en réalité nos résistances au pardon ; pour pouvoir pardonner, les catholiques séparés et divorcés doivent venir à Jésus en croix, expérimenter sa miséricorde, et lui demander la grâce de pardonner à leur conjoint ; cette grâce leur est donnée dans le sacrement du mariage, et elle implique qu'ils pardonnent en vue de la réconciliation avec leur conjoint.

Le pardon est nécessaire

Pendant quatorze ans, Marie a cherché à oublier sa blessure ; mais celle-ci était toujours là, et la rongait comme un cancer, l'empêchant d'être vraiment heureuse.

Après une séparation, un divorce, beaucoup pensent qu'il faut laisser le temps faire son office, et oublier les événements traumatisants qui se sont passés. En réalité, cela n'est pas vraiment efficace. Si quelqu'un a une plaie physique infectée, il ne suffit pas qu'il mette un gros pansement dessus pour que le problème soit réglé ! Sur le plan psychologique et spirituel c'est la même chose. Comme l'a constaté Marie, l'oubli n'effaçait rien. Quand il y a une grave blessure, il faut la soigner. Sur le plan psychologique, les psychologues peuvent nous aider. Sur le plan spirituel, lorsque l'amour a été blessé, le remède c'est le pardon.

Marie a réalisé que son effort pour oublier avait eu pour but de refouler une blessure et une souffrance profondes. L'abandon par son mari, quatorze ans auparavant, avait été pour elle un horrible traumatisme. Peut-être avait-il retenti sur une blessure d'abandon beaucoup plus ancienne, qui remontait à sa petite enfance – cela arrive souvent. Et il en était résulté chez elle une grande tristesse – chez certains, celle-ci peut conduire à la dépression.

En outre, Marie avait vécu cet abandon comme une profonde injustice : son mari ne s'était-il pas engagé envers elle et ne devait-il pas assumer sa paternité ? Peut-être dans sa vie avait-elle déjà connu de telles injustices, et de ce fait sa révolte était d'autant plus vive. Cette révolte avait provoqué de la rancœur, voire de la haine, qui sommeillaient comme des bêtes mauvaises sous le couvercle illusoire de l'oubli, et qui se sont réveillées quatorze ans plus tard.

Ces sentiments – rancœur, haine - ne sont pas neutres : ils sont objectivement des péchés. Et l'on voit bien comment le tentateur inocule son venin dans les blessures des séparés et divorcés. Le soi-disant oubli vient donc aussi masquer ces résistances de l'homme pécheur, dont nous sommes tous contaminés à cause du péché originel.

Jésus ne cessait de dénoncer l'aveuglement des pharisiens à son époque. Aujourd'hui encore les séparés et divorcés qui ont été abandonnés, ceux qui ont été victimes d'injustice, peuvent réagir comme les pharisiens, et céder à l'orgueil de ceux qui se croient totalement innocents et justes. D'ailleurs certains refusent de pardonner parce qu'ils considèrent le pardon comme une faiblesse humiliante !

Or il n'y a qu'un seul Juste, Jésus, l'innocent, qui s'est livré à la mort pour nous laver de nos péchés. Et nous avons tous besoin de la miséricorde de Dieu.

Certes, il y a une différence entre celui qui a été injustement abandonné, et celui qui a brisé sciemment un mariage valide, saint Jean-Paul II le rappelait (cf. *Familiaris consortio* 84); mais nul n'est parfait, et Jésus nous invite tous à l'humilité dans la reconnaissance de nos propres péchés, et au pardon à notre conjoint, quelle que soit la gravité de sa faute.

La source et l'exigence du pardon

Lorsque s'est réveillée sa blessure « qui saignait avec haine et rancœur », Marie l'a plongée dans le cœur miséricordieux de Jésus en croix, ainsi que « ce passé, qui en lui-même n'était que péché ». Alors Jésus lui a donné son pardon et une grâce de guérison.

Cette expérience de la Miséricorde infinie du Père, que Jésus nous a obtenue, est essentielle. C'est quand nous l'avons expérimentée, quand nous en avons saisi l'immensité, que nous devenons capables de pardonner à tous ceux qui nous ont offensés. Jésus nous l'a fait comprendre en nous racontant, après la question de Pierre sur le pardon, la parabole du débiteur impitoyable (Mt 18,23-35). En voici la première partie :

23 Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. 24 Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). 25 Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. 26 Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout." 27 Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.

Pour un commentaire détaillé de ce texte, je renvoie à mon livre : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon* (sur mon site à l'onglet DIVORCÉS) p. 114 à 125. J'en résume ici l'essentiel.

Tout d'abord, remarquons que, comme dans le Notre Père, pour désigner le péché c'est le mot « dette » (en grec « opheiléma ») qui est employé. Dans l'acte de contrition, l'expression « j'ai péché par omission » lui fait particulièrement écho.

Nous sommes tous concernés par ce personnage dont la dette envers son maître – Dieu – est incalculable, car tous, livrés à nous-mêmes, nous sommes des pécheurs insolubles.

Soit. Mais une telle dette, comment est-ce possible ? En effet, dix mille talents c'est une somme énorme. Dans l'antiquité, un ouvrier gagnait environ un denier par jour. Il en faut six mille pour faire un talent. Multiplions par dix mille : cela donne soixante millions de deniers ! Comment comprendre que nous puissions avoir une telle dette envers le Père ?

Saint Augustin proposait cette explication : « Mes fautes sont petites, dis-tu. Ne vois-tu pas qu'une infinité de petites gouttes remplissent les fleuves et font couler les terres ? Les fautes sont petites ? Peu importe, si elles sont nombreuses. » (Saint Augustin, in *le Pater expliqué par les Pères*, éd. Franciscaines 1962, p. 129.)

Saint Augustin insiste sur la multiplicité des fautes que nous commettons jour après jour, petites peut-être, mais innombrables, car nous péchons non seulement en parole, mais même en pensée, non seulement par action, mais aussi par omission. C'est pourquoi, si nous n'en demandons pas pardon régulièrement au Père, nos fautes s'accumulent comme des grains de sable, et finissent par nous ensevelir, par nous conduire à la mort spirituelle.

En outre, ce n'est pas à nous de juger de la gravité de nos fautes. Celle-ci se mesure en référence à la Loi divine. Or Jésus, en énonçant la Loi nouvelle dans son sermon sur la montagne, place au cœur de celui-ci cette affirmation, après le commandement de l'amour des ennemis : *Vous donc vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait (Mt 5,48).*

Un exégète propose ce commentaire : « Notre dette devant Dieu provient de ce que nous restons toujours en deçà de ses exigences. (...) La dette de l'homme vis-à-vis de Dieu prend une proportion abyssale dès l'instant où la perfection devient une obligation, l'amour total un commandement et non plus un simple conseil. La définition du péché comme transgression de la Loi n'est plus adéquate ; péché devient synonyme d'endettement, soit que nous ne nous empressions pas assez, soit que nous refusions ou omettions de faire ce que Dieu attend de nous. » (Heinz Schürmann, *La Prière du Seigneur*, Etudes théologiques, éd. de l'Orante 1965 p.76-78.) Par exemple, pensons au premier commandement : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.* » (Mt 22,37) ; est-ce que nous le vivons à la perfection ?

Nous ne cessons de pécher (le plus grand saint pêche au moins sept fois par jour, dit-on), et nous sommes constamment en deçà de la perfection d'amour à laquelle nous sommes appelés par Jésus. C'est pour cela que nous sommes tous ce serviteur insolvable de la parabole, incapable de rembourser sa dette, qui ne peut que s'en remettre, jour après jour, à la miséricorde du Père.

Or celle-ci, comme le rappelait saint Jean-Paul II, est infinie. La parabole le met en lumière de façon stupéfiante : dès que le serviteur supplie humblement le roi de prendre patience, faisant appel ainsi à sa miséricorde, et s'engage à rembourser, c'est-à-dire à vivre la loi du don, de l'amour, le roi – Dieu - lui remet toute sa dette !

Nous avons tous bénéficié de cette miséricorde infinie du Père pour chacun de nous. Au baptême il nous a libéré du péché originel, et depuis, dans le sacrement de réconciliation, il nous pardonne gratuitement tous nos péchés, même les pires. C'est pour cela qu'il peut exiger de nous que nous pardonnions leurs fautes à tous ceux qui nous ont offensés, comme le montre la deuxième partie de la parabole du débiteur impitoyable.

28 *Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !"*

29 *Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai." 30* *Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait.*

31 *Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. 32* *Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. 33* *Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?" 34* *Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.*

35 *C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »*

Pour un commentaire détaillé de ce texte, je renvoie à mon livre : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon* (sur mon site à l'onglet DIVORCÉS) p. 172 à 177. J'en résume l'essentiel ici.

Cette deuxième partie de la parabole fonde le commandement du pardon : de même que le Père nous a fait miséricorde en nous remettant toute notre dette, de même nous devons nous aussi faire miséricorde à ceux qui ont des dettes envers nous.

Pour nous en convaincre, le Seigneur, après avoir montré comment le Père remet toute sa dette au débiteur insolvable, nous offre un exemple négatif, en insistant sur le parallélisme des deux situations et sur le contraste entre les deux réactions, celle du roi et celle du débiteur impitoyable.

« 28 - *En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent.* » Cette phrase fait écho à celle du v. 24 : « *On lui en amena un qui devait dix mille talents.* »

Ce qui frappe immédiatement, c'est la disproportion considérable entre ces deux sommes : la dette du second serviteur est six cent mille fois moindre que celle du premier. Certes, elle n'est pas négligeable, puisqu'une pièce d'argent, c'était alors le salaire d'une journée de travail d'un ouvrier agricole. (Si l'on risquait une transposition aujourd'hui, on pourrait dire que la dette est d'environ 5000 euros.) Mais par cet exemple Jésus suggère que la plupart des offenses qui nous sont faites dans la vie commune sont peu de chose en regard de l'énormité de notre propre dette envers Dieu.

Dans le cas de la séparation ou du divorce, il est certain que l'offense, et donc la dette, sont beaucoup plus considérables. En effet, le conjoint qui brise l'alliance prive désormais son conjoint de l'amour qu'il s'était engagé à lui donner dans les bons comme dans les mauvais jours, de son soutien dans l'éducation des enfants, de son soutien matériel, etc. Et plus le divorce arrive vite dans la vie du couple, plus la dette sera énorme.

Mais ce que Jésus veut nous faire comprendre c'est que, aussi importante que soit la dette contractée par le conjoint qui rompt l'alliance, elle ne sera jamais aussi énorme que celle dont nous sommes redevables à Dieu avant d'avoir reçu son pardon. En effet, si nous en restons au plan de la justice, nous pouvons comprendre que, dans l'Alliance avec Dieu qui est parfait, nous serons toujours infiniment en deçà de la perfection qu'il est en droit d'attendre de nous, et toujours incapables de rembourser notre dette ; tandis que, dans l'alliance entre deux humains limités et imparfaits, la dette sera nécessairement limitée elle aussi.

C'est pourquoi le Seigneur est en droit d'exiger de nous que nous pardonnions comme il nous a pardonné : puisqu'il nous a remis gratuitement notre dette infinie, si vraiment nous sommes ses disciples, nous devons nous-mêmes remettre leur dette limitée - même importante - à nos frères, en commençant, pour les séparés ou divorcés, par leur conjoint.

Or, comment réagit le débiteur de notre parabole vis-à-vis de son compagnon ? : « *Il le prit à la gorge et le serrait à l'étrangler en lui disant : " Rembourse ce que tu dois. "* (v. 28) » Et, refusant de faire miséricorde, il en reste au plan de la justice, exigeant avec une dureté incroyable que celle-ci soit rendue.

Lorsque le Roi l'apprend, il en est outré ! Et comme le débiteur impitoyable reste au plan de la justice, il fait de même et l'applique rigoureusement :

32 *Alors il fit appeler le serviteur et lui dit : " Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. 33 Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ? " 34 Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. 35 C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »*

Si nos frères et sœurs séparés ou divorcés veulent recevoir le pardon final de Dieu, et entrer ainsi au festin des noces éternelles, il leur faudra avoir pardonné à leur conjoint, et pas seulement du bout des lèvres, mais « *du fond du cœur* ». En effet, seul un cœur miséricordieux est en harmonie avec le cœur de Dieu, car Dieu est Amour. Aussi pour pouvoir partager pleinement sa vie, il leur faudra être allés jusqu'au bout de l'Amour, c'est-à-dire jusqu'au pardon, vis-à-vis de celui qui s'est montré un temps leur pire ennemi.

Alors, pour atteindre cette perfection, mieux vaut se mettre en marche tout de suite en implorant chaque jour la grâce du pardon, et en la faisant fructifier par une conversion permanente. Pour les séparés ou divorcés, vis-à-vis de leur conjoint il s'agit de passer de l'attitude du débiteur impitoyable réclamant justice à celle infiniment miséricordieuse du Père.

Marie, dans le témoignage cité plus haut, a fait l'expérience de cette miséricorde du Père. Alors, comme c'est sur la croix, au moment de ce divorce tragique avec son peuple infidèle, que Jésus a obtenu de son Père le pardon qui nous réconcilie avec lui et qui nous permet d'entrer dans l'Alliance nouvelle et éternelle, il a accordé à Marie de comprendre qu'elle aussi, sur sa croix, elle pouvait accorder son pardon à son conjoint, et renouveler son alliance conjugale. Bien plus, il lui en a accordé la grâce. « Ce passé, qui en lui-même n'était que péché, une fois retourné vers Dieu devient don, amour, fondation pour demain »

Paul a vécu la même expérience spirituelle : « Quand du creux de ma nuit j'ai crié vers toi, mon Dieu, ta réponse est venue rapidement : tu m'invitais à accueillir ton pardon. J'ai dit oui, timidement, presque gêné ; et j'ai accueilli la grâce de me voir pardonner tout le mal que j'avais fait. Et en attendant de recevoir de mon épouse le pardon qu'un jour elle saura me donner, j'ai accueilli de toi, Père très bon, le pardon à offrir à celle que tu m'as confiée comme compagne d'éternité. »

Cela ne signifie pas que ce soit facile, et qu'il n'y ait pas de combat. le père Guillaume le reconnaissait. Il écrivait aux membres de la communion Notre-Dame de l'Alliance :

« Le Christ en croix aime tout homme, ami ou ennemi. Cet amour n'est pas indifférencié : les uns sont aimés comme amis, les autres comme ennemis ; les uns sont aimés en Dieu, les autres à cause de Dieu. Le Christ nous donne la force d'aimer comme lui, nous donne son amour. Le signe que cet amour puise en Dieu son élan, c'est qu'il s'exerce dans la paix, sans amertume et sans désir de vengeance. Même rejeté ou incompris, il ne se durcit pas, il ne prend pas son parti de l'échec ; même dans son impuissance, il demeure ouvert, empreint de la souffrance et de l'attente du Christ devant la division et la haine.

« Ces choses sont si hautes parce que c'est Dieu – et non pas moi – qui vous les donne dans son exemple même, et qui nous commande d'aimer comme lui. Mais il nous met au cœur son Esprit pour que nous puissions prendre cette hauteur.

« Entre temps nous nous rebellons. Si j'avais été à votre place, j'aurais eu sans doute la même réaction. Il y a des jours où je me révolte ! Non, n'ayons pas peur de notre révolte : l'Esprit est là, dans notre cœur ; encore plus dans ces moments difficiles, parce qu'il est venu nous chercher dans notre refus et dans nos révoltes. Cela, c'est notre péché ; mais Jésus nous a pris ; il nous a enveloppés de son amour ; donc ne craignons rien. Avançons avec la petitesse, la lenteur, les reculs, les violences ; ne craignons rien : c'est du normal. Et quand l'Esprit Saint nous aura davantage pénétrés de sa présence, alors notre regard changera. Vivons de cette espérance ! » (Bulletin de la CN-DA)

Comme beaucoup de réalités de la vie spirituelle, le pardon est une grâce qui nous est accordée par Jésus, dans l'Esprit, mais il doit se déployer ensuite dans notre vie, et cela dépend de la bonne volonté que nous y mettons.

C'est pour cela que je parle du chemin du pardon. Celui-ci peut passer par des étapes, nous y reviendrons – cela rejoint la loi de gradualité définie par Jean-Paul II (cf. FC n° 9) - ; et il doit être renouvelé chaque jour, surtout lorsque les circonstances le nécessitent. Marie-José en témoigne :

« Tous les jours j'essaye de pardonner en vérité, comme le Seigneur nous pardonne. Mais ne croyez pas que ce soit facile ! Cependant c'est la seule possibilité pour que nous ne nous détruisions pas tous les deux, ni nos enfants. »

L'aide du sacrement de réconciliation

Sur ce chemin de pardon et de réconciliation, les séparés et divorcés peuvent puiser la grâce dans le sacrement de réconciliation.

Saint Jean-Paul II en soulignait toute la valeur pour les couples en général :

« L'accueil de l'appel évangélique à la conversion adressé à tous les chrétiens, parfois infidèles à la « nouveauté » du baptême qui les a constitués « saints », est un élément essentiel et permanent du devoir de sanctification incombant à la famille chrétienne. La famille chrétienne elle-même n'est pas toujours cohérente avec la loi de la grâce et de la sainteté baptismale, proclamée de nouveau par le sacrement de mariage.

« Le repentir et le pardon mutuel au sein de la famille chrétienne, si importants dans la vie quotidienne, trouvent leur moment sacramentel spécifique dans la pénitence chrétienne. Au sujet des époux, Paul VI écrivait dans l'encyclique *Humanae vitae* : « Si le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée en abondance dans le sacrement de pénitence » (n° 25).

« La célébration de ce sacrement acquiert une signification particulière au plan de la vie familiale: déjà, dans la foi, les époux et tous les membres de la famille découvrent que le péché contredit l'alliance avec Dieu et aussi l'alliance entre époux et la communion de la famille; ils sont conduits maintenant à la rencontre de Dieu «riche en miséricorde» (Ép 2,4), lequel, en accordant son amour plus puissant que le péché (cf. *Dives in misericordia* 3), reconstruit et perfectionne l'alliance conjugale et la communion familiale. » (FC n° 58)

Ce qui est vrai dans une famille unie l'est encore plus pour des époux séparés ou divorcés. Dans ce sacrement, ils reçoivent le pardon de leurs propres péchés, et le Christ mort et ressuscité leur donne la grâce de pardonner, comme lui sur la croix, à celui ou celle qui les a trahis, reniés, abandonnés, accusés injustement, et flagellés de multiples manières.

Dans un enseignement, le père R. Halter a donné un témoignage bouleversant de la puissance avec laquelle Jésus peut agir dans le sacrement de réconciliation, d'abord pour donner la paix à une pénitente, puis pour lui donner la capacité de pardonner à son conjoint :

« Cette personne, rencontrée dans une retraite, en portait très très lourd sur les épaules. Elle était séparée de son mari depuis quinze ans, et cela était survenu après des années de mariage qui avaient été un véritable calvaire : son mari buvait, et, dans ces moments-là, qu'est-ce qu'il pouvait lui faire subir ! Au point que, pour l'éducation des enfants, la séparation avait été la solution la moins mauvaise. Mais cette femme, se retrouvant seule, avait été bien fragile, et elle-même était tombée dans l'alcoolisme.

« Elle n'avait jamais remis les pieds dans une église depuis l'âge de douze ans. Et puis elle avait fait une rencontre du Seigneur assez fortuite, et était venue à cette retraite pour renouer avec la religion.

« Dès le début elle est venue recevoir le sacrement de la réconciliation ; avec beaucoup de simplicité elle a apporté toute sa vie au Seigneur à travers le prêtre.

« À un moment elle a dit : « Mais, si j'ai bien compris, je ne peux pas recevoir le pardon de Jésus tant que je n'ai pas pardonné à mon mari ! » « Vous avez bien compris le Notre Père, lui ai-je répondu. Si je ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait du mal, je ne peux recevoir ce pardon de Dieu : je mets un blocage, une plaque de béton qui empêche ce pardon d'entrer en moi. » Elle a réfléchi un moment en silence et dit : « C'est vrai, cet homme avait si peu reçu dans son enfance, il était si blessé, que tout le mal qu'il m'a fait je le lui pardonne, du fond du cœur ». Bien sûr, je lui ai donné le pardon de Dieu, et ce pardon est entré dans son cœur comme un torrent !

« Elle revint le lendemain et dit : « Voilà, mon mari, sérieusement malade, vient d'entrer à l'hôpital à cinq cents mètres d'ici. Est-ce que je peux aller lui dire que je lui ai pardonné ? » Nous avons prié un moment ensemble, et je lui ai dit : « Allez-y ! »

« Elle y est allée, et pendant ce temps-là tout le groupe a prié avec elle et pour elle. Elle est entrée dans la chambre de son mari, et il l'a accueillie comme jamais il ne l'avait fait. Ils ont pu parler ensemble pendant une heure, comme jamais ils ne l'avaient fait. Lui-même, avant qu'elle parte, lui a demandé pardon. Avant de le quitter, elle a passé à son cou la médaille miraculeuse qu'elle portait. Cet homme, qui n'avait jamais mis les pieds dans une église depuis l'âge de douze ans, découvrait la miséricorde de Dieu en acte.

« Ce soir-là, durant l'Eucharistie, cette femme a été radicalement guérie de l'alcoolisme, à la suite de ce pardon donné à son mari, et du pardon reçu de Dieu. Le mari a été rappelé auprès de Dieu dix jours plus tard. C'est incroyable comme cette femme, aujourd'hui, continue à vivre dans la paix et dans la joie données par le sacrement de réconciliation ! »

« Heureux l'homme dont la faute est enlevée, et le péché remis ! Heureux l'homme dont le Seigneur ne retient pas l'offense, dont l'esprit est sans fraude ! » (Ps 31,1-2)

Étapes sur le chemin du pardon

Quand nous entendons l'appel au pardon, nous pensons à un pardon parfait, total et définitif, comme celui de Jésus en croix, si bien que, dans nos cœurs trop blessés, cela paraît impossible. Certains désespèrent de pouvoir y arriver, si bien qu'ils ne font même pas le premier pas. Certes, il faudra que nous arrivions à donner notre pardon *du fond du cœur* (Mt 18,35), c'est-à-dire en partant de notre cœur profond pour traverser et restaurer tout notre psychisme blessé. Certains y arrivent du premier coup avec la grâce de Dieu ; mais pour la majorité ce sera plus long : le pardon est un chemin, et avec la grâce de Dieu, nous en franchirons toutes les étapes si nous décidons de nous y engager.

Rappelons-nous la loi de gradualité que, dans sa sagesse, saint Jean-Paul II énonçait dans *Familiaris consortio* au n°9 (notion reprise par François dans *Amoris laetitia* au n°122) : « Il faut une conversion continuelle, permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. Ainsi se développe un processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme.

« C'est pourquoi un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire pour que les fidèles, les familles (...), à partir de ce qu'ils ont déjà reçu du mystère du Christ, soient patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie. »

Nous avons parfois le sentiment de ne pas pouvoir y arriver ; mais le « senti » ment : le pardon n'est pas une démarche affective ; il implique de notre part une décision qui mobilise notre intelligence et notre volonté.

Notre intelligence. Au baptême nous avons reçu le don d'intelligence qui nous rend capables de connaître le dessein d'Amour de Dieu et ses commandements pour le couple et la famille. Si nous vivons dans sa grâce, l'Esprit Saint nous éclaire et nous conduit à la vérité tout entière. Ceci est d'ailleurs d'autant plus nécessaire de nos jours que les mentalités du monde dans lequel nous vivons sont souvent diamétralement opposées à celles de Dieu.

Ayant compris le dessein de Dieu pour le couple et la famille, mobilisons notre volonté pour le mettre en œuvre dans notre vie.

Ecartons tout de suite une objection : il ne s'agit pas ici de volontarisme. Celui-ci est « l'attitude de quelqu'un qui croit pouvoir soumettre le réel à ses volontés » (Petit Robert). Mobiliser notre volonté consiste à prendre la décision, en union avec Jésus crucifié et ressuscité, et avec l'aide du Saint-Esprit, de faire la volonté du Père, et de vivre son appel au pardon des ennemis (cf. Mt 5,44).

Nous repartons du cœur de notre être, qui a renoncé à la révolte contre Dieu, qui a expérimenté son infinie miséricorde, et qui a compris le sens profond de l'appel au pardon. Nous mobilisons maintenant notre volonté spirituelle, qui ne peut que désirer aimer et se donner. Donner jusqu'au pardon.

Elle va se heurter à toutes les résistances de notre psychisme blessé et contaminé par le péché. Mais c'est précisément là que se joue notre combat spirituel, et c'est en décidant d'avancer sur le chemin du pardon que nous allons progresser dans notre guérison intérieure. Nous pouvons compter pour cela sur l'aide du Saint-Esprit qui brise notre orgueil et notre égoïsme grâce aux dons de crainte et de piété, qui nous trace le chemin grâce au don de conseil, et qui nous donne la capacité d'y avancer par le don de force.

On peut envisager **sept pas à faire pour avancer sur le chemin du pardon.**

Le premier consiste à *renoncer au désir de vengeance*. La réaction naturelle de l'homme blessé et pécheur, quand il est agressé, est de se défendre et de riposter. Souvent sans limite ; les faits divers en rapportent de tragiques exemples. C'est la loi de la jungle, la loi du plus fort. Pour limiter ces excès, Moïse a édicté la loi du talion : *œil pour œil, dent pour dent* (Ex.21,24 ; Mt 5,38). Jésus, dans sa Loi nouvelle, va beaucoup plus loin : « *Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu.* » (Mt 5,22) Ou encore « *Eh bien moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant : au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre* » (Mt 5,39) ; autrement dit, refuse le cycle de la violence, passe de la justice à la miséricorde, refuse la vengeance et pardonne à ton agresseur.

Le deuxième pas, si on a du mal à démarrer, consiste à *demander le désir de pardonner*. Tous ceux qui accueillent des gens extrêmement blessés constatent chez eux une quasi impossibilité de pardonner. Aussi procèdent-ils comme F. MacNutt : « Nous leur demandons alors s'ils sont d'accord pour qu'on demande à Dieu de les aider à vouloir pardonner. S'ils disent oui, nous pouvons prier ainsi :

« Seigneur Jésus, par la puissance du pardon qui est au-delà de notre pouvoir, mais que tu as obtenu sur la croix quand tu as dit : *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font*, viens déverser ton pardon et ton amour dans le cœur de N., pour qu'il (elle) puisse être capable de pardonner à celle (celui) qui l'a si profondément offensé(e). » (Francis MacNutt, *La délivrance pour aujourd'hui*, Éditions bénédictines 2008, p.222) Cette prière peut suffire pour débloquent la personne et lui permettre un nouveau pas.

Parfois des conjoints ont été si maltraités (pensons aux violences conjugales rapportées par les journaux !) qu'elles éprouvent de la haine pour leur conjoint. Dans ces cas, une prière de délivrance peut être nécessaire.

Le troisième pas consiste à *prier pour son conjoint*. Jésus lui-même le commande : « *Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. 44 Eh bien ! moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, 45 afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, il fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes.* » (Mt 5,43-45)

Au début, cette prière peut être très orientée : « Seigneur, fais-lui prendre conscience de tout le mal qu'il m'a fait. Inspire-lui de m'en demander pardon. » C'est un début, et le Seigneur nous aidera à aller plus loin. En tout cas, selon le curé d'Ars, cette prière met en fuite le diviseur : « Le moyen de renverser le démon, quand il nous suscite des pensées de haine contre ceux qui nous font du mal, c'est de prier aussitôt pour eux. Voilà comment on arrive à vaincre le mal par le bien. » (dans *Feu et Lumière* n°52)

Le pas suivant consistera justement à *prier Dieu de bénir notre conjoint*. « Comment ! Après tout le mal qu'il m'a fait ? » Mais oui : on ne peut vaincre le mal que par le bien (cf. Rm 12,21) ; c'est pourquoi saint Paul nous exhorte : « *Bénissez ceux qui vous persécutent ; souhaitez-leur du bien, et non pas du mal.* » (Rm 12,14) ! À la malédiction répond la bénédiction. Comprendons bien : en demandant au Père de bénir notre conjoint, nous ne le prions pas de bénir la situation peccamineuse dans laquelle il se trouve peut-être, ni de fermer les yeux sur toutes les souffrances qu'il nous a causées ! Le bien que nous souhaitons pour notre conjoint, c'est qu'il se convertisse, reconnaisse ses fautes comme nous avons reconnu les nôtres, reçoive le pardon du Père, retrouve sa dignité d'enfant de Dieu et de conjoint, et se réconcilie avec nous. Ce n'est qu'ainsi qu'il trouvera la paix du cœur, et sauvera son âme.

Le cinquième pas sur le chemin du pardon consiste, comme y invite Jésus (Cf. Mt 6,13-15) à *remettre à notre conjoint toute sa dette*. En quoi consiste celle-ci ? Après un divorce, le conjoint qui brise l'alliance conjugale contracte alors une dette énorme par rapport à son conjoint légitime, car il ne lui apporte plus cet amour que, le jour de leur mariage, il s'était engagé à lui donner de son mieux, dans les mauvais comme dans les bons jours, au long de leur vie commune. Cette dette est énorme, certes. Comment Dieu peut-il demander une chose pareille ?

Il le peut pour au moins deux raisons. La première c'est qu'à la prière de Jésus en croix, il a remis toute sa dette immense à l'humanité pécheresse : tous les péchés du monde ! Donc les nôtres, et ceux de notre conjoint. Si nous avons expérimenté l'infinie miséricorde du Père, qui nous a remis toute notre dette (Mt 18,27), nous devons faire comme lui et remettre sa dette à notre conjoint (Mt 18,32-33), aussi grande soit-elle.

La deuxième raison pour laquelle le Père nous demande de remettre leur dette à nos débiteurs, c'est qu'il nous en donne la grâce. Si nous ne le faisons pas, nous perdons sa grâce, et nous nous rendons malheureux nous-mêmes. En effet, la dette de notre conjoint est si énorme – surtout quand la séparation est survenue assez tôt et dure des dizaines d'années -

qu'il ne pourra jamais la rembourser. Si nous attendons qu'il le fasse, nous serons nécessairement déçus, et nous risquons de nous aigrir en attendant réparation.

En outre, si nous nous plaçons au plan de la justice, comme les pharisiens, jugeant et condamnant notre conjoint, refusant de lui remettre sa dette, nous restons fermés à l'amour. Et quand, à notre mort, nous comparaîtrons devant notre Père, il nous traitera comme nous aurons traité notre conjoint ici-bas, exigeant de nous que nous remboursions toute notre dette ; c'est Jésus qui l'affirme à la fin de la parabole du débiteur impitoyable : « *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne pas à son frère (ou à son conjoint!) du fond du cœur.* » (Mt 18,35) Si donc nous désirons la paix dès ici-bas, et la béatitude dans la vie éternelle, accueillons l'invitation de Jésus, et pardonnons, avec la grâce de Dieu, à celui ou à celle qui nous a le plus offensés.

Alors nous sommes prêts pour le sixième pas : *le pardon du fond du cœur* (Mt 18,35). « Il s'agit d'une participation vitale (...) à la Sainteté, à la Miséricorde, à l'Amour de notre Dieu. Seul l'Esprit, qui est *notre Vie* (Ga 5,25) peut faire « nôtres » les sentiments qui furent dans le Christ Jésus (cf. Ph 2,1-5). Alors l'unité du pardon devient possible, *nous pardonnant mutuellement comme Dieu nous a pardonné dans le Christ* (Ep 4,22). » (CEC n° 2842) Alors nous pouvons dire, parodiant saint Paul (cf. Ga 2,20) : « Ce n'est plus moi qui pardonne, c'est le Christ qui pardonne en moi. »

Le septième pas dépend de la situation. Si le conjoint n'est pas encore converti, et est incapable de s'ouvrir au pardon, on peut aller avec Jésus jusqu'au bout de l'amour *en offrant sa souffrance, en union avec celle du Christ, pour le salut de son conjoint.*

Si par contre il a pris conscience du mal qu'il a fait, s'en est repenti, et en demande pardon à son conjoint, *une réconciliation est possible.* La patience et la prudence sont nécessaires, mais rien n'est impossible à Dieu, et c'est cela qu'il désire ! Qu'on se laisse conduire par l'Esprit Saint. Cette réconciliation ne pourra que faire un bien immense aux conjoints – plusieurs témoignages l'ont montré, nous y reviendrons dans la huitième étape du parcours -, et elle réjouira le cœur de Dieu. Jésus n'a-t-il pas déclaré : « *Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre vingt dix neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion.* » (Lc 15,7)

La paix, la joie retrouvées sont les meilleurs signes que l'on a pardonné du fond du cœur. On peut vivre désormais paisiblement la situation, quelle qu'elle soit, que le conjoint ait accueilli le pardon ou pas. Si oui, la relation s'en trouve renouvelée, et dans le meilleur des cas, l'amour revient dans la famille, cet amour purifié par l'épreuve qui est une participation à l'amour de Dieu, et est le sacrement de l'amour entre le Christ Époux et l'Église rachetée.

Pour aider les catholiques séparés ou divorcés à arriver au pardon à leur conjoint, voici une prière dans deux versions, une pour l'épouse, puis une pour l'époux (le contenu est le même).

Prière pour exprimer mon pardon à mon époux séparé, divorcé

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant, mon Rédempteur et mon Sauveur, me voici au pied de ta Sainte Croix, avec Marie, ta mère, que tu m'as donnée comme maman.

Dans ton immense amour pour moi, tu as pris sur toi tous mes péchés, et tu as subi les pires tortures à ma place pour les expier. Béni sois-tu !

Au cœur de ton indicible souffrance, tu as prié : *Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font.* Tu as présenté à ton Père tous mes péchés, et lui, dans son infinie miséricorde, les a tous pardonnés, gratuitement ! Béni sois-tu !

Le jour de mon baptême, Jésus, j'ai été plongé dans le mystère de ta mort et de ta résurrection. Le Père a effacé pour moi le péché originel, m'a adoptée comme sa fille bien-aimée, et m'a donné l'Esprit-Saint. Trinité d'amour, bénie sois-tu !

Chaque fois que je reconnais mes péchés et que je reviens à toi dans le sacrement de réconciliation, Père infiniment bon, tu me remets toute ma dette, à moi, servante insolvable. Béni sois-tu !

Seigneur Jésus, tu sais combien j'ai souffert de la part de mon époux...

Tu connais aussi tous les sentiments négatifs que j'éprouve encore vis-à-vis de lui : manque de confiance, colère, ressentiment, rancune, haine, désir de vengeance, envie de le tuer parfois... Je reconnais aujourd'hui tous ces péchés, et je les plonge dans ton cœur afin que tu les brûles au feu de ta miséricorde.

Ô Jésus, fais couler sur moi ton Précieux Sang afin qu'il me purifie de tous mes péchés, et me libère de tout lien négatif avec l'un ou l'autre d'entre eux. Manifeste ta puissance et ta victoire, Seigneur !

Esprit Saint, renouvelle mon cœur, afin que je puisse entrer dans les sentiments qui sont les tiens vis-à-vis de mon époux. Accorde-moi la grâce de le regarder désormais comme toi tu le regardes : comme un enfant du Père appelé à retrouver toute sa dignité de fils, et toute sa dignité d'époux. Merci d'exaucer ma prière maintenant !

1 – Seigneur Jésus, lorsque tu as été trahi par Judas, abandonné par tes apôtres, renié par Pierre, insulté par les Juifs, flagellé par les Romains, et pour finir horriblement crucifié, tu es resté silencieux. A aucun moment tu n'as éprouvé de haine pour tes bourreaux. A aucun moment tu n'as crié vengeance. Au contraire, tu as demandé à ton Père de leur pardonner leurs péchés !

A ton exemple, Jésus, aujourd'hui **je renonce à tout désir de vengeance contre mon époux**, malgré tout le mal qu'il m'a fait. Je renonce à lui jeter la pierre, parce que je suis moi-même pécheresse. Je te laisse le soin de juger ce qu'il a fait, car toi seul es Saint. Et j'implore la miséricorde du Père, pour moi ; pour lui...

2 – Seigneur Jésus, j'ai vraiment du mal à pardonner à mon époux. Mais j'ai compris que c'est à moi que la rancune fait le plus de mal ; que toi tu veux m'en libérer et me donner ta paix. Alors, puisque tu m'as montré le chemin, fais grandir en moi, par la force de ton Esprit, **le désir de pardonner à mon époux**. Accorde-moi la grâce de me décider vraiment à donner ce pardon qui me libèrera. Par moi-même je ne peux y arriver, mais je crois que rien ne t'est impossible, à toi qui, sur la croix, as pardonné à tous ceux qui te torturaient.

3 – Seigneur Jésus, sur la croix tu as prié pour tes bourreaux : *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !* Par toi, avec toi, et en toi, **je veux prier désormais pour mon époux**. Et puisque je ne sais prier comme il faut, je reprends tes propres mots :

Père ! Avec Jésus je me tourne vers toi ; tu es la source de l'amour ; tu es riche en miséricorde. C'est à toi que je présente mon époux.

Pardonne-lui ! Moi je n'y arrive pas. Mais toi, Père tout-puissant, toi qui l'as créé et qui veux le sauver, tu peux lui pardonner.

Il ne sait pas ce qu'il a fait ! Père, par ton Esprit saint, éclaire mon époux pour qu'il comprenne le mal qu'il a fait, et que tu es prêt à l'accueillir avec miséricorde si, comme le fils prodigue, il revient à toi.

4 – Père infiniment bon, je te bénis, parce que tu m'aimes de toute éternité. Tu m'as choisie comme un être unique à tes yeux, et tu as fait de moi ton enfant bien-aimée. Tu me promets un bonheur éternel auprès de toi après ma mort. Oh ! Béni sois-tu, Père, ton amour est merveilleux !

Père, tu as le même dessein d'amour pour mon époux. Avant sa faute, tu l'as aimé, choisi, prédestiné à être ton fils, racheté par le sang de Jésus... Tu veux le restaurer dans sa dignité de fils et dans sa dignité d'époux. Tu veux qu'il soit sauvé pour l'éternité. Tes bénédictions sont aussi pour lui.

Alors, à mon tour, par Jésus et dans l'Esprit, **je te prie de bénir mon époux**, afin que ton dessein d'amour se réalise pour lui.

5 – Père très bon, dans ton infinie miséricorde tu m'as remis toute ma dette, à moi qui étais une servante insolvable. A présent, tu me demandes de **remettre sa dette à mon époux**, aussi énorme qu'elle me paraisse... Tu es bien exigeant, Père !

Mais j'ai compris que mon époux ne pourra jamais s'acquitter de sa dette envers moi, et que, si je continue à l'exiger, je serai malheureuse toute ma vie. J'ai compris aussi qu'en remettant sa dette à mon époux, je vide mon cœur pour accueillir le trésor de ta miséricorde et de tes bénédictions, Père. Alors je veux t'obéir.

Oui, N., elle est énorme la dette que tu as contractée envers moi... Mais aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, je te la remets entièrement, sans condition, et pour toujours.

6 – Seigneur Jésus, je me tiens debout au pied de ta croix, avec Marie, ta mère et ma mère miséricordieuse. De ton cœur ouvert coulent l'eau et le sang qui jaillissent des profondeurs de ta miséricorde. Celle-ci trouve sa source ultime dans le cœur du Père, et le Saint Esprit la déverse maintenant sur moi en surabondance.

Trinité Sainte, je te présente mon pauvre cœur : purifie-le ; guéris-le ; viens y faire ta demeure. Je laisse tomber toute résistance et je m'abandonne à ton amour. Remplis-moi de paix, d'amour, de bonté, de bienveillance... pour mon époux.

Comme toi, Père, je veux faire miséricorde. Comme toi, Jésus, je veux aller jusqu'au bout de l'amour, jusqu'au pardon. Aussi, dans la puissance de l'Esprit Saint, maintenant, N., **du fond du cœur je te pardonne tout le mal que tu m'as fait...** Je pardonne tout... sans condition... et pour toujours...

Je te prie, Seigneur Jésus, de sceller par ton précieux Sang, la démarche que je viens d'effectuer.

7 – Seigneur Jésus, crucifié et glorifié, je t'offre toutes mes souffrances passées et présentes. **Je les unis à celles que tu as endurées sur la Croix, pour le salut de mon époux,** et de tous les époux qui ont fait ou font souffrir leur épouse. Je les offre aussi pour ces millions d'épouses qui souffrent dans le monde. Par les mérites de la passion de Jésus, que ta miséricorde, Père, descende abondamment sur eux tous.

Maintenant je désire **me réconcilier avec mon époux.** Avec ta grâce, Père, je l'honore, et je désire qu'il retrouve sa dignité et sa responsabilité d'époux. Par la grâce du sacrement de mariage, accorde-nous de pouvoir renouveler un jour notre alliance conjugale.

Père infiniment bon, que ton amour, plus fort que la haine et la division, renouvelle notre famille. Que jusqu'à la fin de nos jours le Saint-Esprit nous fasse grandir dans l'amour et la reconnaissance pour toi, Père bien-aimé, et pour toi, Jésus, notre Rédempteur et notre Sauveur. Qu'il nous fasse grandir aussi dans l'amour entre nous, à travers le don et le pardon.

Nous deviendrons ainsi les témoins de ta miséricorde, Père, et de la réconciliation que tu veux pour nous, pour nos familles, pour l'Eglise et pour notre monde.

Que les saints anges et archanges nous protègent !

Que la Vierge Marie et saint Joseph prient pour nous !

Que nos saints patrons et les saints de notre famille intercèdent pour nous !

Aujourd'hui et tous les jours de notre vie, Amen.

P. Salaün

Prière pour exprimer mon pardon à mon épouse séparée, divorcée

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu Vivant, mon Rédempteur et mon Sauveur, me voici au pied de ta Sainte Croix, avec Marie, ta mère, que tu m'as donnée comme maman.

Dans ton immense amour pour moi, tu as pris sur toi tous mes péchés, et tu as subi les pires tortures à ma place pour les expier. Béni sois-tu !

Au cœur de ton indicible souffrance, tu as prié : *Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font.* Tu as présenté à ton Père tous mes péchés, et lui, dans son infinie miséricorde, les a tous pardonnés, gratuitement ! Béni sois-tu !

Le jour de mon baptême, Jésus, j'ai été plongé dans le mystère de ta mort et de ta résurrection. Le Père a effacé pour moi le péché originel, m'a adopté comme son fils bien-aimé, et m'a donné l'Esprit-Saint. Trinité d'amour, bénie sois-tu !

Chaque fois que je reconnais mes péchés et que je reviens à toi dans le sacrement de réconciliation, Père infiniment bon, tu me remets toute ma dette, à moi, serviteur insolvable. Béni sois-tu !

Seigneur Jésus, tu sais combien j'ai souffert de la part de mon épouse...

Tu connais aussi tous les sentiments négatifs que j'éprouve encore vis-à-vis d'elle : manque de confiance, colère, ressentiment, rancune, haine, désir de vengeance, envie de la tuer parfois... Je reconnais aujourd'hui tous ces péchés, et je les plonge dans ton cœur afin que tu les brûles au feu de ta miséricorde.

Ô Jésus, fais couler sur moi ton Précieux Sang afin qu'il me purifie de tous mes péchés, et me libère de tout lien négatif avec l'un ou l'autre d'entre eux. Manifeste ta puissance et ta victoire, Seigneur !

Esprit Saint, renouvelle mon cœur, afin que je puisse entrer dans les sentiments qui sont les tiens vis-à-vis de mon épouse. Accorde-moi la grâce de la regarder désormais comme toi tu le regardes : comme une enfant du Père appelée à retrouver toute sa dignité de fille (par rapport à toi), et toute sa dignité d'épouse. Merci d'exaucer ma prière maintenant !

1 – Seigneur Jésus, lorsque tu as été trahi par Judas, abandonné par tes apôtres, renié par Pierre, insulté par les Juifs, flagellé par les Romains, et pour finir horriblement crucifié, tu es resté silencieux. A aucun moment tu n'as éprouvé de haine pour tes bourreaux. A aucun moment tu n'as crié vengeance. Au contraire, tu as demandé à ton Père de leur pardonner leurs péchés !

A ton exemple, Jésus, aujourd'hui **je renonce à tout désir de vengeance contre mon épouse**, malgré tout le mal qu'elle m'a fait. Je renonce à lui jeter la pierre, parce que je suis moi-même pécheur. Je te laisse le soin de juger ce qu'elle a fait, car toi seul es Saint. Et j'implore la miséricorde du Père, pour moi ; pour elle...

2 – Seigneur Jésus, j'ai vraiment du mal à pardonner à mon épouse. Mais j'ai compris que c'est à moi que la rancune fait le plus de mal ; que toi tu veux m'en libérer et me donner ta paix. Alors, puisque tu m'as montré le chemin, fais grandir en moi, par la force de ton Esprit, **le désir de pardonner à mon épouse**. Accorde-moi la grâce de me décider vraiment à donner ce pardon qui me libèrera. Par moi-même je ne peux y arriver, mais je crois que rien ne t'est impossible, à toi qui, sur la croix, as pardonné à tous ceux qui te torturaient.

3 – Seigneur Jésus, sur la croix tu as prié pour tes bourreaux : *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !* Par toi, avec toi, et en toi, **je veux prier désormais pour mon épouse**. Et puisque je ne sais pas prier comme il faut, je reprends tes propres mots :

Père ! Avec Jésus je me tourne vers toi ; tu es la source de l'amour ; tu es riche en miséricorde. C'est à toi que je présente mon épouse.

Pardonne-lui ! Moi je n'y arrive pas. Mais toi, Père tout-puissant, toi qui l'as créée et qui veux la sauver, tu peux lui pardonner.

Elle ne sait pas ce qu'elle a fait ! Père, par ton Esprit saint, éclaire mon épouse pour qu'elle comprenne le mal qu'elle a fait, et que tu es prêt à l'accueillir avec miséricorde si, comme le fils prodigue, elle revient à toi.

4 – Père infiniment bon, je te bénis, parce que tu m'aimes de toute éternité. Tu m'as choisi comme un être unique à tes yeux, et tu as fait de moi ton enfant bien-aimé. Tu me promets un bonheur éternel auprès de toi après ma mort. Oh ! Béni sois-tu, Père, ton amour est merveilleux !

Père, tu as le même dessein d'amour pour mon épouse. Avant sa faute, tu l'as aimée, choisie, prédestinée à être ta fille, rachetée par le sang de Jésus... Tu veux la restaurer dans sa dignité de fille et dans sa dignité d'épouse. Tu veux qu'elle soit sauvée pour l'éternité. Tes bénédictions sont aussi pour elle.

Alors, à mon tour, par Jésus et dans l'Esprit, **je te prie de bénir mon épouse**, afin que ton dessein d'amour se réalise pour elle.

5 – Père très bon, dans ton infinie miséricorde tu m'as remis toute ma dette, à moi qui étais un serviteur (une servante) insolvable. A présent, tu me demandes de **remettre sa dette à mon épouse**, aussi énorme qu'elle me paraisse... Tu es bien exigeant, Père !

Mais j'ai compris que mon épouse ne pourra jamais s'acquitter de sa dette envers moi, et que, si je continue à l'exiger, je serai malheureux toute ma vie. J'ai compris aussi qu'en remettant sa dette à mon épouse, je vide mon cœur pour accueillir le trésor de ta miséricorde et de tes bénédictions, Père. Alors je veux t'obéir.

Oui, N., elle est énorme la dette que tu as contractée envers moi... Mais aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, je te la remets entièrement, sans condition, et pour toujours.

6 – Seigneur Jésus, je me tiens debout au pied de ta croix, avec Marie, ta mère et ma mère miséricordieuse. De ton cœur ouvert coulent l'eau et le sang qui jaillissent des profondeurs de ta miséricorde. Celle-ci trouve sa source ultime dans le cœur du Père, et le Saint Esprit la déverse maintenant sur moi en surabondance.

Trinité Sainte, je te présente mon pauvre cœur : purifie-le ; guéris-le ; viens y faire ta demeure. Je laisse tomber toute résistance et je m'abandonne à ton amour. Remplis-moi de paix, d'amour, de bonté, de bienveillance... pour mon épouse.

Comme toi, Père, je veux faire miséricorde. Comme toi, Jésus, je veux aller jusqu'au bout de l'amour, jusqu'au pardon. Aussi, dans la puissance de l'Esprit Saint, maintenant, N., **du fond du cœur je te pardonne tout le mal que tu m'as fait...** Je pardonne tout... sans condition... et pour toujours...

Je te prie, Seigneur Jésus, de sceller par ton précieux Sang, la démarche que je viens d'effectuer.

7 – Seigneur Jésus, crucifié et glorifié, je t'offre toutes mes souffrances passées et présentes. **Je les unis à celles que tu as endurées sur la Croix, pour le salut de mon épouse**, et de toutes les épouses qui ont fait ou font souffrir leur époux. Je les offre aussi pour ces millions d'époux et d'épouses qui souffrent dans le monde. Par les mérites de la passion de Jésus, que ta miséricorde, Père, descende abondamment sur eux tous.

Maintenant je désire **me réconcilier avec mon épouse**. Avec ta grâce, Père, je l'honore, et je désire qu'elle retrouve sa dignité et sa responsabilité d'épouse. Par la grâce du sacrement de mariage, accorde-nous de pouvoir renouveler un jour notre alliance conjugale.

Père infiniment bon, que ton amour, plus fort que la haine et la division, renouvelle notre famille. Que jusqu'à la fin de nos jours le Saint-Esprit nous fasse grandir dans l'amour et la reconnaissance pour toi, Père bien-aimé, et pour toi, Jésus, notre Rédempteur et notre Sauveur. Qu'il nous fasse grandir aussi dans l'amour entre nous, à travers le don et le pardon.

Nous deviendrons ainsi les témoins de ta miséricorde, Père, et de la réconciliation que tu veux pour nous, pour nos familles, pour l'Eglise et pour notre monde.

Que les saints anges et archanges nous protègent !

Que la Vierge Marie et saint Joseph prient pour nous !

Que nos saints patrons et les saints de notre famille intercèdent pour nous !

Aujourd'hui et tous les jours de notre vie, Amen.

Paul Salaün

PS : Pour approfondir la réflexion sur le pardon, cf. mon livre : *Séparés, divorcés, le chemin du pardon*, que vous pouvez lire ou télécharger gratuitement sur mon site :

www.paul-salaun-misericorde.com